

Caudebec

Mai 2020 - N°67

Chez vous

**Covid-19 : maintenons
notre vigilance !**



Seniors
**La Ville garde
le contact**



Commerce
**Soutenons
le commerce
local !**



Portrait
**Anthony Lechat,
des centaines de
visières offertes**



Le centre opérationnel de l'UMPS à Caudebec
Caudebec-lès-Elbeuf accueille depuis 2 ans dans ses locaux, l'UMPS 76 (Unité Mobile de Premiers Secours de Seine-Maritime). A l'occasion de l'accroissement de ses activités de sécurité civile dans cette période de crise, la Ville lui a donné des moyens techniques supplémentaires en mettant à sa disposition des locaux et un véhicule .



Les services publics assurés tout au long de la crise

Depuis le début de la crise sanitaire, les agents des services municipaux assurent la continuité du service public et répondent entre autres aux besoins d'entretien et de sécurité de la Ville.



Don de solution hydroalcoolique
Dès le début de la crise, les membres du Lions d'Elbeuf ont activement participé à la lutte contre le coronavirus dans le pays d'Elbeuf, en offrant, entre autres de la solution hydroalcoolique à l'UMPS 76.



Manifestation de soutien au personnel de l'EHPAD Lecallier-Leriché

Dès le début du confinement, les agents du service de collecte des déchets ménagers de la Métropole sont venus soutenir, en fanfare, le personnel de l'EHPAD Lecallier-Leriché.



Les Caudebécais solidaires
Le 25 avril, la société Safia a remis une palette de denrées alimentaires au CCAS, des pâtes, confiseries, semoules... accompagnés de colis de viande. Une distribution a immédiatement été organisée par le CCAS pour les familles les plus en difficulté.



L'EMIJ en concert gratuit pour les résidents de Ladam

Le 24 avril, Philippe et Isabelle Crestée, accompagnés de Julien et Jean-Michel, musiciens de l'EMIJ, ont eu la gentillesse de jouer leurs morceaux de jazz devant les résidents de Maurice Ladam, sortis à leur balcon pour l'occasion. Un grand plaisir pour tous !



Travaux de voirie

Dans le cadre de l'entretien de la voirie, la Métropole Rouen Normandie a procédé à la réfection de la chaussée et à la mise aux normes des passages pour les piétons, rue Louis Blanc, rue du Bec et cours du 18 juin 1940.

Sommaire

Arrêt sur images

Les temps forts de solidarité du confinement



p. 2

Dossier

Maintenons notre vigilance !



p. 4/5

Covid-19

Des masques gratuits pour les Caudebécais



p. 6

Solidarité

Merci pour vos gestes de solidarité



p. 7

Seniors

La Ville garde le contact



p. 8

Commerce

Ensemble, soutenons le commerce local !



p. 9

Ecoles

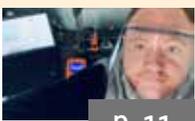
Tout est mis en œuvre pour une rentrée dans de bonnes conditions



p. 10

Portrait

Anthony Lechat, des centaines de visières offertes



p. 11

Evénements

Nos rendez-vous... en ligne !



p. 11

En bref

p. 15



Caudebec Chez vous

Directeur de la publication : Laurent Bonnaterra
Conception, rédaction et photographies :
Direction de la communication
Impression : Planète Graphique
Dépôt légal : A parution
Tirage : 5 300 exemplaires



Edito du Maire

Chère Madame,
Cher Monsieur,



Depuis plus de deux mois, notre pays connaît une crise sanitaire inédite. Avec les élus et les services municipaux, nous avons adapté notre fonctionnement pour répondre à l'urgence et aux nouveaux besoins. Tous ont été fortement mobilisés. De nombreux Caudebécais ont aussi fait preuve de solidarité par leurs dons ou leur disponibilité pour produire des masques, des visières ou par l'attention qu'ils ont porté à leurs voisins plus fragiles. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

Dès l'annonce du déconfinement progressif, nous avons travaillé ardemment pour que la réouverture des services se passe dans les meilleures conditions. Avec les services de l'Education nationale et les services municipaux, tout a été mis en œuvre pour que la rentrée se déroule en toute sécurité. Les choses ne sont pas simples, bien entendu. Elles nécessitent une mobilisation sans faille. Mais, à Caudebec, nous n'avons pas le goût des querelles inutiles. Nous nous concentrons sur l'essentiel. C'est grâce à cette volonté que tant de masques ont pu être distribués gratuitement.

Merci à vous tous !

Bonne lecture à toutes et à tous.

*Chaqueusement à vous,
L. Bonnaterra*

MAIRIE Place Jean Jaurès - BP 18 02 32 96 02 02
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 9h à 12h.

ASTREINTE TECHNIQUE VILLE 06 71 70 84 87
Soirs & week-ends

POLICE MUNICIPALE 128 rue de la République
02 32 96 02 09 - Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SAMU	15	Urgence SMS	114
Médecin de garde	116 117	(en cas de difficultés à entendre ou à parler)	
Pompiers	18	Taxis caudebécais	
Police nationale	17	S. Poisson 06 88 96 57 62	
N° d'urgence (mobile)	112	F. Bailleul 06 24 77 76 16	
Pharmacie de garde	3237		
Planning familial	02 35 37 35 97		
SOS Vétérinaire	02 35 36 30 00		
Urgence gaz	0 800 47 33 33		





Maintenons notre vigilance

Après plusieurs semaines de confinement, le retour à la normale sera progressif. Cette première phase du déconfinement, qui devrait durer jusqu'au 2 juin, permettra la réouverture progressive des commerces et des services tout en maintenant notre vigilance afin de lutter contre la propagation du Covid-19. Point sur la situation.

Les réunions municipales se poursuivent en vidéoconférences

Depuis le début du confinement, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, le Maire, Laurent Bonnaterre, réunit régulièrement sous forme de vidéoconférences, le bureau municipal actuel tout en associant l'équipe élue le 15 mars. La première réunion du Conseil municipal pourrait se tenir d'ici quelques semaines. Elle sera consacrée, comme le prévoit la Loi, à l'installation du nouveau conseil et à l'élection du Maire et de ses Adjointes. Dans le respect des règles sanitaires, qui limite les rassemblements, cette séance sera entièrement retransmise en direct sur la page facebook de la Ville (www.facebook.com/caudebecleselbeuf).



Jeunesse, éducation

Depuis le 11 mai, la Halte-garderie est rouverte pour 10 enfants maximum. Les écoles ont fait l'objet d'une réouverture partielle et progressive (Voir page 10). Le Collège Cousteau accueillera les 6^{ème} et 5^{ème} à partir du 18 mai. Les lycées, quant à eux resteront fermés. Une décision de réouverture éventuelle interviendra fin mai. Les Universités ne rouvriront qu'en septembre.



Les entreprises

Les entreprises sont autorisées à ouvrir mais les mesures de distanciation sociale devront être respectées. Chaque fois que possible, le télétravail devra être privilégié.



Commerces, bars, restaurants, marchés



Les commerces sont autorisés à ouvrir à l'exception des bars, cafés et restaurants pour lesquels une éventuelle ouverture pourrait être annoncée fin mai. En attendant, plusieurs restaurants de la Ville ont décidé de vous proposer leurs plats à emporter (Voir page 9). Les marchés du vendredi et du dimanche vont pouvoir vous accueillir de nouveau dès le 15 mai, en respectant une organisation précise qui sera mise en place par la Ville.

Déplacements

Les déplacements seront autorisés sans attestation dérogatoire dans tout le département et dans un rayon de 100 km autour du domicile. Au-delà, il sera nécessaire de présenter un motif professionnel ou familial impérieux.



Pratique du sport

La pratique du sport restera interdite dans les lieux collectifs fermés. Les salles de sport et le Complexe sportif de la Villette resteront donc fermés. A l'extérieur, les mesures de distanciation sociale devront être respectées.

Espace Bourvil, Médiathèque

L'espace Bourvil n'accueillera pas dans l'immédiat de rassemblement mais les bureaux seront ouverts au public.

La Médiathèque Boris Vian est à nouveau ouverte en forme "Drive" et propose également un

portage à domicile. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 02 35 74 64 10 au écrire à l'adresse mail accueilmediatheque@caudebecleselbeuf.fr



Culte

Aucune cérémonie religieuse ne pourra être organisée avant le 2 juin.

Mariages, PACS, Parrainages



Depuis le 11 mai 2020, les mariages peuvent être célébrés. Mais dans le cadre d'une levée progressive du confinement, il est rappelé que la célébration des mariages et l'enregistrement des PACS sont limités aux personnes strictement nécessaires à la bonne tenue de la cérémonie : futurs mariés et témoins pour un mariage ; futurs partenaires pour un PACS, ainsi que l'officier de l'état civil.

Passeports, cartes d'identité



Le dispositif de recueil pour les demandes de Passeports et de Cartes Nationales d'Identité sera à nouveau actif. Il recevra d'abord les personnes qui ont vu leur rendez-vous annulé dans le cadre du confinement ainsi que les demandes prioritaires et urgentes.

Des masques gratuits pour les Caudebécals

Depuis le 24 avril, plus de 70 couturières bénévoles sont à pied d'œuvre pour réaliser des masques en tissu "grand public". Distribués par la Ville, ils permettent de sortir plus sereinement en vous protégeant et en protégeant les autres.



La distribution a commencé le 4 mai.

Le port du masque est aujourd'hui recommandé par de nombreux spécialistes. Il est un élément très utile pour le déconfinement qui vient de débuter progressivement. Il est désormais possible d'en trouver dans le commerce. Les collectivités ont également multiplié les initiatives. Par exemple, la Métropole en a commandé 500 000 pour l'ensemble des habitants. A Caudebec, nous avons lancé très tôt un appel aux bénévoles. Plus de 70 couturières et couturiers ont réalisé plusieurs milliers de masques en tissu, au plus proche des normes AFNOR. De nombreux masques ont déjà été distribués. Ils ont constitué un premier apport essentiel en attendant les masques fournis par la Métropole ou vendus dans le commerce.

Comment fabriquer son propre masque ?

L'AFNOR, l'agence de certification des normes a publié de nombreux documents pour une fabrication industrielle mais aussi artisanale des masques. Elle a d'ailleurs mis en ligne un ensemble de tutoriels avec patrons, afin d'aider à la confection des masques en tissus : <https://masques-barrieres.afnor.org/>

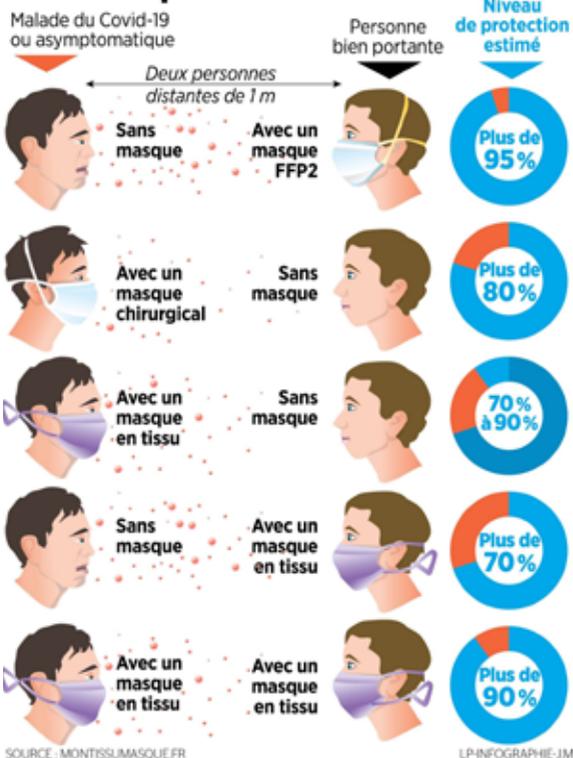


Formidable mobilisation



Depuis le 24 avril, plus de 70 couturières bénévoles, de Caudebec ou des environs, fabriquent des masques en tissu, aux normes AFNOR, à partir des kits achetés par la Ville à un commerçant local et préparés par les services municipaux. Plusieurs milliers de masques ont été fabriqués. Un immense merci à elles pour leur engagement pour les autres.

A vos masques !



La distribution continue



En une semaine, plus de 4000 masques en tissu ont été réalisés par les couturières bénévoles et distribués par les services municipaux. **Ceux promis par la Métropole, commandé plus tardivement, sont arrivés très partiellement il y a quelques jours. Ils seront également distribués à l'espace Bourvil, dans les mêmes conditions. Plus petits que ceux que nous avons fait fabriquer, ils pourront être distribués aux enfants de moins de 10 ans.** Il est rappelé que le port du masque pour les enfants n'est pas spécialement préconisé et qu'il est même vivement déconseillé au dessous de 3 ans. **Enfin, la Ville va rappeler tous les seniors qui n'auraient pas encore bénéficié de masque.**

Du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h. Espace Bourvil au 02 35 74 64 09.

Merci pour vos gestes de solidarité !



Depuis le début du confinement, Caudebécais ou non, vous avez souvent fait preuve de générosité pour aider ceux qui souffraient le plus du confinement lié à cette crise sanitaire. C'est le cas de l'entreprise Safia ou du Lions Club d'Elbeuf (page 2) qui ont offert des produits alimentaires et du gel, ou encore les agents des services de la Métropole venu soutenir le personnel de l'EHPAD Lecallier-Leriché. C'est aussi l'initiative d'Anthony Lechat (portrait en page 11) qui a produit des centaines de visières qu'il a offert à ceux qui en avaient besoin. A tous niveaux, la générosité a été au rendez-vous. Au lendemain de Pâques, Le Cacaotier, atelier installé à Saint-Pierre-lès-Elbeuf et plusieurs fois médaillé, a décidé d'offrir ses chocolats aux résidents de l'EHPAD Lecallier-Leriché.



La même semaine, c'est le RCC Musculation Force-Athlétique qui décidait de verser 10 000 €, répartis entre l'EHPAD, l'UMPS 76 et le CCAS. La crise sanitaire ayant fortement perturbé le programme des championnats que le club accueille ou auxquels il participe, ses dirigeants ont décidé de verser les sommes non engagées dans ces compétitions au profit des acteurs de la lutte contre le Covid-19.

Merci à toutes et à tous !



La Ville garde le contact avec les seniors



Michèle Black et son équipe ont contacté les 1600 seniors inscrits © France Télévisions

Dès le début du confinement, plusieurs agents des services municipaux mobilisés ont appelé un à un les 1600 seniors de 65 ans et plus, pour prendre des nouvelles et proposer les services municipaux gratuits (notamment le portage de courses). Ces appels ont été maintenus tout au long de la période de confinement auprès de ceux qui le souhaitent. Ils ont été effectués sur la base de notre fichier des seniors volontairement inscrits et détenteurs de la carte municipale "Loisirs seniors" (65 ans et plus). La police municipale a même pris contact avec les seniors que nous n'avions pas réussi à joindre par téléphone après plusieurs tentatives. Si vous avez plus de 65 ans et que vous n'avez pas reçu d'appel, ou si vous avez des parents qui n'ont pas été contactés, vous pouvez joindre le service Culturel de la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf (02 35 74 64 09 ou par mail à espacebourvil@caudebecleselbeuf.fr) afin de transmettre les coordonnées. Elles permettront à la Ville d'assurer au mieux l'accompagnement qu'imposent les circonstances de crise sanitaire telle que celle que nous traversons mais aussi les épisodes de canicule.

Solidarité

Le voyage annuel des seniors compensé par un bon d'achat



Comme chaque année, la Ville avait prévu d'organiser, en juin, le traditionnel "voyage des seniors", une grande balade d'une journée à la découverte des merveilles de notre région. Plus de 400 seniors participent habituellement à ce voyage offert par la Ville. Afin de ne faire courir aucun risque aux seniors et dans le respect des règles de déconfinement, la Ville a dû annuler ce voyage. Afin d'apporter un peu de réconfort aux seniors, particulièrement ceux qui sont isolés et ont fortement souffert du confinement, la Ville a décidé d'offrir un bon d'achat. **Le budget initialement consacré au voyage sera ainsi redistribué.** Il ne s'agira donc pas d'une dépense supplémentaire. Ce bon d'achat sera distribué en septembre selon des modalités qui seront présentées cet été. Il sera **à utiliser exclusivement auprès des commerçants caudebécals.** Cette initiative permettra donc d'apporter une aide de plusieurs dizaines de milliers d'euros au commerce local, lui aussi très fortement éprouvé par la crise sanitaire que nous traversons.

Le portage des courses se poursuit

Un dispositif de portage des courses est mis en place pour les personnes fragiles et auprès des commerces caudebécals exclusivement. Dans le cadre du déconfinement, ce service très utile aux plus isolés sera maintenu autant de temps qu'il sera nécessaire. Renseignements : 02 35 74 64 09 ou espacebourvil@caudebecleselbeuf.fr



Reprise des marchés



Depuis la fin du mois de mars, les marchés du vendredi et du dimanche n'avaient pas pu obtenir l'autorisation préfectorale de réouverture. Avec la fin du confinement, chaland et commerçants vont pouvoir retrouver la place Jaurès. Une organisation et des règles de sécurité sanitaire seront mises en place par la Ville et le délégataire du marché pour assurer vos emplettes de produits frais en toute sérénité dès le vendredi 15 mai.

Vos restaurants... à emporter !

Alors que le déconfinement est réalisé progressivement depuis le 11 mai, les bars et restaurants doivent rester fermés. Avant la date de réouverture plusieurs restaurants caudebécais ont décidé de proposer leurs plats en vente à emporter.



L'Etoile Grill, 02 35 76 55 10

New Pizza, 02 35 87 78 74 / new-pizza.com/

Le Hoggar, 02 35 77 08 72
facebook.com/LeHoggarCouscous/

Ô Basilico !, 02 35 81 52 56 / basilico-caudebec.fr

Au Poulet Grillé, 02 35 78 79 85

Au Bon Goût, 09 50 53 59 54

Un drive pour les bières Septante six

Afin de faire face au confinement, la Brasserie Septante six a rapidement mis au point un drive. **"Une boutique en ligne, simple et efficace, à prix attractifs, sans aucune inscription, et en toute sécurité"**. Soit en enlèvement direct à la brasserie, 12 impasse Guibert, soit "en livraison à votre domicile en toute simplicité, dépôts au pied de votre porte, sans contact". Plus de renseignements et pour passer commande : septantesix.epronshopping.fr



La Ville décide d'appliquer la gratuité des loyers pour les cases commerciales dont elle est propriétaire



Depuis la mi-mars, les mesures de confinement qui ont été mises en place pour lutter contre la propagation du coronavirus, impactent lourdement l'activité des commerces qui se trouve

momentanément suspendue. Afin de les aider à faire face à cette crise, le gouvernement permet aux bailleurs d'annuler les loyers des locaux professionnels. C'est pourquoi, afin de soutenir l'économie locale, la Ville a décidé d'annuler les loyers des mois de mars, avril et mai pour les cases commerciales dont elle est propriétaire et qui avaient dû fermer leurs portes. Elle a également proposé à l'actuelle occupante de la Boutique test, de prolonger son bail jusqu'au 30 septembre afin de lui donner le temps nécessaire à son installation définitive dans une nouvelle case commerciale du centre-ville.

Mobilisés pour une rentrée en toute sécurité

Les élus et les services municipaux ont travaillé avec les services de l'Education nationale afin que la rentrée se déroule en toute sécurité pour les enfants comme pour les enseignants et le personnel municipal. Tout a été mis en œuvre, tant au niveau de l'organisation que de la désinfection régulière pour garantir la sécurité sanitaire de cette rentrée.

Reprise le 12 mai

Le 11 mai était consacré à la pré-rentrée pour les enseignants et le personnel communal des écoles. **Le 12 mai, la rentrée a concerné les élèves de grande section, de CP et de CM2 ainsi que les élèves de CE1 dédoublés pour les écoles St-Exupéry, Victor Hugo et Sévigné (qui constituent le premier groupe).**

Elle s'est effectuée en petits groupes de 15 élèves maximum (sauf en maternelle avec 10 élèves maximum) et sur la base du volontariat des familles. Un recensement avait été réalisé au préalable par les directrices et directeurs d'école.

Pour les enfants ayant repris l'école, **les accueils périscolaires du matin, du midi et du soir ainsi que les accueils de loisirs du mercredi à Louise Michel et Corto Maltese fonctionnent.** *(Les enfants qui feront leur rentrée le 25 mai ne pourront malheureusement pas être accueillis avant).*

Rentrée du deuxième groupe d'élèves, le 25 mai

A partir du 25 mai, le roulement s'effectuant, les enfants du deuxième groupe seront accueillis à leur tour pour une semaine et les enfants du premier groupe retourneront donc à la maison pour poursuivre leur scolarité.

Pour les enfants des personnels mobilisés ainsi que des parents ayant repris le travail sans aucune possibilité de garde, l'accueil périscolaire à la journée sera proposé gratuitement. Une attestation de l'employeur sera demandée avec jours et horaires de travail des parents et l'inscription devra être adressée au secrétariat du service jeunesse (2 jours ouvrés en amont et avant 10h). Seuls les services périscolaires du matin, midi, soir et mercredi fonctionneront pour tous les enfants ayant repris l'école (les deux groupes) également sur inscription. Ils seront soumis à tarification, sur la base du Quotient Familial comme habituellement.

Cette organisation tiendra compte des consignes de sécurité sanitaire (limitation des brassages, stabilité des groupes, limiter les croisements de groupes...).



D'importants moyens mis en œuvre

Les écoles et structures ont été désinfectées selon un protocole d'entretien précis. Les agents municipaux sont mobilisés afin d'assurer l'entretien tout au long de la journée au sein de chaque école. Afin de garantir les meilleures conditions de protection et l'application des gestes barrières, la Ville a également prévu les produits et équipements en quantité suffisante (gel hydro-alcoolique, savon, points d'eau).

Vigilance dès l'entrée

Afin d'éviter les attroupements, tous les élèves sont accueillis au portail de chaque école ou aux portes extérieures des classes pour les écoles maternelles tout en respectant la distanciation d'un mètre entre chaque parent et enfant. Pour la sécurité de tous, les parents sont invités à respecter très scrupuleusement ces consignes sanitaires. En cas de besoin, un marquage au sol a été réalisé.

La cantine adaptée

La cantine est assurée au sein de chaque école. Le premier jour, un repas plus simple a été servi. A partir du 2^{ème} jour, les enfants ont retrouvé leur menu habituel. Les repas sont pris dans les lieux les plus adaptés, en fonction des effectifs présents et des règles d'hygiène.

Renseignements : 02 32 96 02 04

Anthony Lechat

Des centaines de visières distribuées gratuitement

Anthony Lechat est un auto-entrepreneur Caudebécais. Comme de nombreux autres, son activité a été stoppée net dès le 17 mars avec la mise en place du confinement. Immédiatement, Anthony a tenu à mettre à profit son temps et son matériel pour aider celles et ceux qui en avaient besoin. En quelques semaines, ce sont plus de 500 visières qui ont été produites et distribuées. Bravo !

Pendant toute la période du confinement, ils ont été de nombreux Caudebécais à ne plus compter leur temps pour aider et faire preuve de générosité, si utile en ces temps de crise sanitaire. Plus de 70 couturières bénévoles se sont lancées dans la fabrication de milliers de masques en tissu. D'autres ont distribué du gel hydro-alcoolique. Anthony Lechat, lui, a choisi de donner de son temps pour fabriquer des visières. Très demandées par le corps médical, les visières en plastique sont aussi très appréciées des commerçants et les professionnels en contact avec le public.

Impression 3D

Et il aura fallu peu de temps entre l'idée et la mise en oeuvre. A la tête d'une entreprise dont l'activité principale est la publicité, le flocage et l'impression 3D, Anthony a immédiatement fait tourner sa machine pour imprimer des masques. *"Dès la mi-mars, j'ai décidé d'apporter ma pierre et de fabriquer ces visières. En collaboration avec le cabinet d'infirmières de Caudebec, elles ont pu être distribuées gratuitement"*.

Cagnotte et dons

Anthony imprime aussi un document de communication pour appeler à la générosité. En effet, la réalisation des visière nécessite des films plastiques. La mairie reçoit son document. *"J'ai reçu de la Ville des élastiques, des feuilles de plastique et des feuilles de papier indispensables pour la réalisation des visières"*. Pour que ceux qui le souhaitent



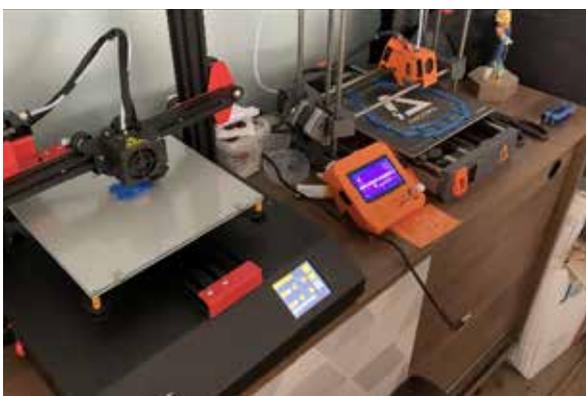
puissent aider cette chaîne de solidarité à continuer, Anthony a également ouvert une cagnotte solidaire. Avec l'aide du RCC Tennis de Table, il a pu faire l'acquisition d'une seconde imprimante 3D et accroître la production. Et d'autres dons sont venus par la suite d'infirmières et de Renault Cléon pour des élastiques ou visières.

Bravo !

Pratique :

Cagnotte solidaire : <https://www.leetchi.com/c/visiere-et-clips-casquette>

Anthony Lechat : 06 78 18 10 78 (société Sticklight).





Caudebec, C'est Vous ! Tous mobilisés !

Notre quotidien est bouleversé par une crise sanitaire sans précédent, douloureuse et angoissante, qui interroge durablement nos habitudes et nos modes de vie.

Une situation qui démontre au quotidien **l'importance de l'action du service public** et en premier lieu, celui du monde hospitalier, exceptionnel de combativité, exerçant parfois dans des conditions difficiles et dégradées. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements et nos plus chaleureuses pensées. Nous devons pour eux continuer à être prudents et responsables dans nos comportements.

Notre Ville s'est engagée dès le départ à assurer les services essentiels à destination des habitants, notamment les plus fragiles. Beaucoup de nos agents municipaux ont ainsi contribué à cette **continuité de service public** en faisant preuve d'adaptation et d'efficacité, démontrant également leur capacité exemplaire à se mobiliser au-delà de leurs champs d'action respectifs. Nous les remercions chaleureusement. C'est l'honneur du service public que de savoir répondre, innover, s'adapter dans un même élan collectif et solidaire.

Dans ce même esprit, d'autres initiatives ont aussi pu être portées par la Ville : gratuité des loyers pour les commerçants locataires ; gratuité de la cantine et de l'accueil périscolaires pour les enfants des personnels engagés, bénéficiaires du dispositif d'accueil exceptionnel à l'école ; achat auprès d'un commerçant caudebécais de tissus et de matériels destinés à la confection de masques...

Nos pensées et nos remerciements vont également à toutes celles et ceux engagés avec courage et force pour que la vie puisse continuer : les enseignants et les personnels des écoles qui ont assuré la continuité pédagogique des élèves et l'accueil des enfants des personnels mobilisés ; les artisans, agriculteurs,

routiers, éboueurs, caissiers et caissières, forces de sécurité et tant d'autres...

Merci aux commerçants caudebécais qui ont permis de maintenir en ville une activité commerciale de première nécessité, essentielle à la vie de tout à chacun. **Le commerce de proximité continuera à recevoir toute notre attention et notre soutien.**

Nous salvons les élans de solidarité portés de façon collective ou individuelle : merci aux 65 couturières (sans oublier le couturier) qui ont répondu à l'appel de la Ville de fabrication de masques alternatifs en tissu. Une initiative qui a permis l'organisation de plusieurs distributions gratuites aux caudebécais avant la première phase de déconfinement, complétant ainsi la commande de masques initiée par la Métropole Rouen Normandie. Merci également à Anthony Lechat, auto-entrepreneur caudebécais et citoyen engagé qui a confectionné des visières à destination des soignants. Merci à toutes celles et ceux qui font preuve au quotidien d'une énergie solidaire remarquable.

Dans cette période troublée, la priorité n'est finalement pas de penser à « l'après », mais plutôt à l'idée du « vivre avec », et ce, pendant un certain temps. Sans vaccin ni traitement, nous ne reviendrons pas à une vie « normale ». Il faut continuer en attendant à appliquer les gestes barrières et à adopter les bons comportements, notamment la distanciation physique, afin de nous préserver et préserver nos proches. Nous devons faire preuve de responsabilité, de prudence et de civisme. Il ne faut rien relâcher.

Nous allons donc, ensemble, continuer à lutter et agir face à tous ces défis. De la force du collectif naît la réussite. Et l'espoir.

Vous pouvez compter sur nous.

Nous restons disponibles et à votre écoute.

Les membres élus et suppléants de "Caudebec, c'est vous !" : Jeannine BEAUDOUIN, Michele BELLOD, Laurent BONNATERRE, Eddy BONNENFANT, John CONAN, Katia COUSIN, Fernand DACOSTA, Lucile DALLET, Pierre DAVID, Bouchra DORLEANS, Soraya ELMAOUI, Catherine FAUCHE, Emmanuel FOREAU, Pascal FRERET, Christophe FREROT, Guillaume GILLERY, Jean-Michel GIRARD, Benoît HAZET, Pascal HURE, Stephanie JAMES, Annie JANELA, Jean-Pierre KERRO, Gaëlle LAPERT, Pascal LE NOË, Françoise LEFEBVRE, Steve LEROY, David LETILLY, Lydie MEYER, Katell NEDELEC, Morgane PARTIE, Patricia PERICA, Dominique ROGER, Carl SUZANNE, Nathalie THERET, Veronique VACHEROT.



La cérémonie du 8 mai à retrouver en vidéo



Le 8 avril dernier, un mois avant la traditionnelle cérémonie commémorative de la Victoire de 1945, Laurent Bonnaterre s'était adressé au Préfet de Seine-Maritime pour qu'une forme de cérémonie, alternative aux rassemblements habituels, puisse être autorisée le 8 mai. Afin de respecter le devoir de mémoire malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, et en accord avec les associations d'anciens combattants, le Maire a déposé, sans public sur place, une gerbe au pied du monument aux morts, vendredi 8 mai, en présence de Dominique Roger, Adjoint au Maire chargé des cérémonies, de Walid Naït-Addi, membre du Conseil des Jeunes, Bouchra Dorléans, conseillère municipale nouvellement élue et aide soignante engagée dans la lutte contre le Covid-19, du lieutenant Joël Dubuc, du SDIS et d'une représentante de l'UMPS. Pour permettre à un maximum de Caudebécaises et de Caudebécais de suivre cette cérémonie, elle était intégralement retransmise, en direct, sur la page facebook de la Ville (<https://www.facebook.com/caudebecleselbeuf>).

Je jardine, tu jardines... en ligne !

Six fois par an, la Médiathèque Boris Vian accueille un atelier jardinage gratuit animé par un professionnel du jardin. Afin de respecter les règles de confinement pour lutter contre le Covid-19, la séance du mois d'avril n'a pas pu se tenir dans les conditions habituelles. Christèle Roussel, la responsable de la serre municipale, au service environnement de la Ville, s'est donc prêtée au jeu de la retransmission en direct de son atelier sur la page facebook de la Ville (<https://www.facebook.com/caudebecleselbeuf/>). Cette séance consacrée à la mise en culture des bulbes d'été et diffusée depuis la serre, a réuni plusieurs centaines de spectateurs. Une première expérience qui en amènera d'autres. Rendez-vous en juin, pour le deuxième épisode. Plus de détails sur le thème et la date dans votre prochain journal municipal. Si vous souhaitez revoir la vidéo du 22 avril, rendez-vous sur la site de la Ville, rubrique "vidéos", à l'adresse www.caudebecleselbeuf.fr



Des contes en ligne

Dans le cadre de l'Heure du conte, proposée régulièrement aux enfants à partir de 4 ans, la Médiathèque Boris Vian, en partenariat avec l'association "Animation Lecture Plaisir" et la médiathèque de Bourg-Achard, vous invite à retrouver en ligne sur le site de la Ville, plusieurs vidéos de contes lus. **Rendez-vous sur caudebecleselbeuf.fr**
 Médiathèque de Bourg-Achard :
www.bourgachard.fr/mediatheque
 Animation Lecture Plaisir :
animationlectureplaisir.jimdo.com





Deux "Fêtes des voisins" plutôt qu'une !

La Fête des Voisins qui réunit chaque année de nombreux Caudebécais n'aura pas lieu à la date habituelle. Elle est reportée, dans sa version "classique" au vendredi 18 septembre 2020. Comme les années précédente, la Ville pourra alors vous fournir les tentes, chaises et tables ainsi que les outils de communication nécessaires pour organiser la fête dans votre quartier ou votre rue. Les inscriptions seront ouvertes en juin. Mais ce n'est pas pour autant qu'il ne se passera rien à la date initialement retenue pour la fête. Le vendredi 29 mai, dans cette

période encore incertaine durant laquelle il sera important de garder le moral, nous vous proposons la "Fête des Voisins aux balcons et fenêtres" en respectant scrupuleusement les gestes barrières. Le principe est simple, il s'agit d'échanger un moment convivial de balcon à balcon. Si vous souhaitez inscrire votre immeuble à cette initiative originale, la Ville pourra, selon le nombre d'inscrits, faire passer un groupe de musiciens pour vous offrir un mini-concert.

Renseignements : 02 32 96 02 02

Visite du clocher, sur vos écrans



Le lundi de Pentecôte est, depuis 6 ans, l'occasion de proposer une visite originale. Chaque année, la Journée du Clocher permet aux visiteurs d'accéder à des espaces habituellement fermés au public. La crise sanitaire du coronavirus a contraint les organisateurs à annuler l'édition 2020. Afin d'offrir à chacun la possibilité de visiter le clocher de l'église Notre-Dame, mais aussi de découvrir son orgue, la Ville mettra en ligne pendant le week-end de Pentecôte une visite filmée et commentée.

Rendez-vous sur www.caudebeclselbeuf.fr

30^e concours des maisons et balcons fleuris

Amateurs et passionnés de jardinage, vous aimez fleurir votre jardin, votre balcon ou vos fenêtres ? Alors participez au 30^e concours des "Maisons et balcons fleuris" !



En fleurissant votre habitation, vous participez à valoriser et embellir la Ville. Votre attrait pour le jardinage s'ajoute au travail mené quotidiennement par la commune pour rendre nos rues plus agréables et plus accueillantes, dans un souci permanent du respect de l'environnement. Vos efforts en faveur de l'amélioration du cadre de vie de tous méritent d'être récompensés, alors inscrivez-vous entre le 18 mai et le 19 juin sur le site de la Ville www.caudebeclselbeuf.fr ou rendez vous en Mairie pour récupérer votre bulletin d'inscription.

Renseignements à l'accueil de la Mairie : 02 32 96 02 02



Collecte des déchets et jours fériés

Le ramassage des déchets est assuré par la Métropole Rouen Normandie. Les jours fériés de mai conduisent à reporter certaines collectes selon le tableau ci-dessous :

Jours fériés	Collecte du mardi	Collecte du jeudi reportée au	Collecte du vendredi reportée au
Jeu. 21/05	Pas de changement	Ven. 22/05	Sam. 23/05
Lun. 1 ^{er} /06	Mer. 3/06	Ven. 5/06	Sam. 6/06



Renseignements : Métropole Rouen Normandie au 0 800 021 021
Service et appel gratuits

Lutte contre les frelons asiatiques



En cas de détection d'un nid de frelons asiatiques, n'intervenez pas seul. Contactez le numéro départemental (02 77 64 57 76). Un conseiller vous orientera vers une entreprise référencée pour permettre une destruction efficace du nid en utilisant des produits et méthodes de destructions

agréés. Le passage par ce numéro permet également une participation financière du Département à hauteur de 30 % du coût de la destruction du nid. Attention ! Une destruction sauvage du nid (tir au fusil, utilisation d'une lance à eau...) engendre un risque très élevé d'attaque collective de la colonie, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids et n'engage aucune participation financière de la part du Département. Le piègeage est également vivement déconseillé car il présente un risque important pour les populations d'insectes locales.

LE CHIFFRE DU MOIS

20 000 : C'est le nombre de masques en cours de distribution aux Caudebécais.

Les horaires pour jardiner ou bricoler

Avec les beaux jours reviennent les travaux de jardinage et de bricolage avec les risques de bruit. Afin de respecter la tranquillité de chacun, les appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses... peuvent être utilisés :

- Du lundi au vendredi, de 7h à 20h, en juillet et août et de 8h à 20h le reste de l'année.
- Le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h.



Etat civil - Mars

Certains parents n'ont pas souhaité que le nom de leur enfant soit publié dans la presse. Ils ne figurent donc pas dans cette liste.

Bienvenue

04/03 Anna TEINTURIER ● 14/03 Milo NILLOS ● 17/03 Orlane ROMMELAERE ● 22/03 Mia FERREIRA ● 24/03 Lorenzo LEROY CALICETTI.

Vœux de bonheur

07/03 David HUREL et Nicole LUTIN.

Ils nous ont quittés

04/03 Michel ADAM ● 06/03 Françoise RINGEVAL ● 06/03 Roland LEPRÊTRE ● 06/03 Michel GRIMAUD ● 15/03 Alviane FOULON ● 16/03 Georges DUMOULIN ● 16/03 Michel LESUEUR ● 16/03 Liliane DELAMARE ● 17/03 Jean-François DUPEL ● 18/03 Claudine FOURNIER ● 19/03 Gérard RINGEVAL ● 20/03 Gisèle BASIRE ● 20/03 Yvette ESCLASSE ● 20/03 Antonio DA SILVA MOREIRA ● 25/03 Gilbert LORGEOT ● 28/03 Daniel PIERRRE ● 28/03 Micheline BERGER ● 30/03 Michel FORTIN ● 30/03 Monique LANGLOIS.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter



Respecter une distance
d'un mètre minimum entre vous



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)